

Le musée du quai Branly propose chaque année des bourses doctorales et postdoctorales destinées à aider des doctorants et de jeunes docteurs à mener à bien des projets de recherche originaux et innovants.

Les disciplines concernées sont : l'anthropologie, l'ethnomusicologie, l'histoire de l'art, l'histoire, l'archéologie, la sociologie, le droit du patrimoine, les arts du spectacle.

Les domaines de recherche privilégiés sont : les arts occidentaux et extra-occidentaux, les patrimoines matériels et immatériels, les institutions muséales et leurs collections, la technologie et la culture matérielle.

Les projets particulièrement susceptibles de tirer parti de l'environnement du musée du quai Branly seront examinés avec la plus grande attention.

Les candidats sélectionnés devront fournir au département de la recherche et de l'enseignement du musée du quai Branly un rapport d'activité détaillé de leurs recherches au terme de la bourse.

Les bourses doctorales

Trois bourses doctorales sont destinées à soutenir des doctorants en fin de thèse inscrits au moins en troisième année pour l'année universitaire 2010-2011 (dans une université française ou étrangère). Ces bourses sont une aide à la rédaction et excluent les recherches de terrain et d'archive.

Ces bourses doctorales sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible, du 1er octobre au 30 septembre. Elles étaient en 2009 d'un montant mensuel de 1300 euros net. Elles sont allouées après évaluation et sélection des dossiers par le Comité d'évaluation scientifique du musée du quai Branly. Aucune condition de nationalité n'est exigée. La liste des candidats sélectionnés sera affichée sur le site web du musée du quai Branly et diffusée au début du mois de juillet.

Les bourses postdoctorales

Le musée du quai Branly propose cette année cinq bourses postdoctorales à de jeunes docteurs désirant travailler sur un projet de recherche accueilli au musée. L'une d'entre elles est financée par Madame Nahed Ojjeh, grand bienfaiteur de la Société des Amis du musée du quai Branly.

Ces bourses postdoctorales sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible (1er octobre / 30 septembre) et sont d'un montant mensuel de 1700 euros net (sous forme d'un CDD). Elles sont allouées après évaluation et sélection des dossiers par le Comité d'évaluation scientifique du musée du quai Branly. Aucune condition de nationalité n'est exigée. Le candidat peut solliciter cette bourse jusqu'à cinq ans après la soutenance de sa thèse. Il ne pourra prendre ses fonctions au musée que sur présentation de son rapport de pré-soutenance ou de son attestation de doctorat.

Les demandes de bourses doctorales ou postdoctorales doivent être établies suivant un formulaire à télécharger, durant la période de l'appel d'offre, sur notre site Internet www.quaibrantly.fr, ou à demander par écrit à l'adresse suivante :

musée du quai Branly
département de la recherche et de l'enseignement
222, rue de l'Université
75343 Paris Cedex 07

Les dossiers complets doivent être adressés en 3 exemplaires au musée du quai Branly, Département de la recherche et de l'enseignement, 222, rue de l'Université, 75343 PARIS Cedex 07, et présentés dans des chemises. La liste des candidats sélectionnés sera affichée sur le site web du musée du quai Branly et diffusée au début du mois de juillet.

Date limite impérative d'envoi des dossiers au musée : le dimanche **2 mai 2010** (le cachet de la poste faisant foi).